



COVID-19

**Reprise partielle du multi-accueil
à compter du 12 mai 2020**

maj 15/05/2020

Protocole sanitaire d'accueil

A compter du 12 mai 2020 et jusqu'à nouvel ordre le multi accueil du SIVU sera en capacité d'accueillir vos enfants dans les conditions décrites ci-dessous.

Les recommandations gouvernementales concernant la distanciation sociale et le respect de gestes barrières nous contraignent à réduire la capacité d'accueil et l'amplitude journalière d'accueil qui est ramenée de **8h30 à 17h15**.

Une plage horaire maximale de **8 h** est accordée à chaque enfant AVEC des heures d'arrivées et de départ échelonnées.

Merci de prendre connaissance du protocole ci-dessous et de nous rapporter l'Accusé réception rempli et signé le premier jour d'accueil de votre enfant.

Mesures mises en place :

- Aucun accueil en cas de personne à risques : l'enfant accueilli ou un membre de sa famille. (Rappel des signes : fièvre à plus de 38°C, toux, difficultés respiratoires. En cas de doute, demander l'avis d'un médecin.)

L'accès aux sections se fera :

- Par l'entrée principale, pour la section des Mini-Pousses,
- Par la salle du RAM, à l'autre extrémité du bâtiment, pour la section des Kids-Canailles.
- Un seul parent est autorisé à accompagner l'enfant.
- Du gel hydroalcoolique sera mis à la disposition des parents et ceux-ci devront impérativement être équipés d'un masque de protection.
- Le parent déchaussera l'enfant, le déshabillera, soit sous le préau, si les conditions météorologiques le permettent, soit juste à l'entrée du bâtiment, dans le sas prévu à cet effet.
- Nous vous demanderons chaque jour de prendre la température de votre enfant avec votre thermomètre personnel, en présence d'un adulte référent de la section. Tout enfant présentant une température égale ou supérieure à 38°C devra repartir avec son parent et devra aller consulter rapidement afin d'écartier tout risque de contamination par le COVID-19.

-Nous vous demandons de respecter la distanciation sociale de 1 m minimum avec le personnel accueillant dès lors que l'accueil de l'enfant le permet (enfant marcheur).

- Aucun contact physique : pas de serrage de mains, pas d'embrassade

- Les transmissions devront être rapides afin de permettre la fluidité dans l'accueil des familles,

- Le soir, à l'approche de l'heure prévue pour le départ, le personnel réuni toutes les affaires de l'enfant et après de rapides transmissions, le parent et/ou le personnel veillera à ce que le départ se fasse très rapidement.

Pour l'accueil :

- Respecter les horaires convenus avec la direction, ceci afin de limiter au maximum les croisements.
- C'est le personnel de section qui gèrera les pointages sur la tablette ainsi que l'émargement en fin de journée.

Pour limiter le risque de transmission du virus :

- Prévoir les affaires pour votre enfant, dans un sac en tissu lavable déposé dans le casier prévu à cet effet.
- Ne pas laisser votre enfant apporter des jeux provenant de votre domicile, excepté **son** doudou (**un seul doudou par enfant**)
- Laver son doudou une fois par semaine.
- Sa sucette devra rester sur le multi-accueil, prévoyez donc d'en acheter une spécifiquement.
- Ses vêtements devront être changés tous les jours et sa toilette devra être quotidienne.
- Les cheveux longs devront être attachés.

Dans la journée :

Si votre enfant présente un épisode de fièvre égal ou supérieur à 38°C ; il sera isolé avec un adulte référent de la structure et il vous sera demandé de venir immédiatement le rechercher afin d'aller consulter un médecin.

Guillaume MARSAT

Président du SIVU Enfance Jeunesse

**SIVU Enfance Jeunesse**
5, rue de l'École
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tél 05 45 38 61 81
Fax 05 45 39 07 24
sivu@sivuenfancejeunesse16.fr



COVID-19

**Reprise partielle du multi-accueil
à compter du 12 mai 2020**

Accusé réception du protocole sanitaire

Nom des parents :

- Mère :
- Père :

Nom de l'enfant (des enfants) :

Je soussigné(e), atteste avoir pris connaissance du protocole sanitaire concernant la reprise partielle du multi accueil du SIVU Enfance Jeunesse à compter du 12 mai 2020, et m'engage à le respecter.

Date :

Signature Mère

Signature Père